

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 166

présenté par

M. Leclerc, Mme Valentin, M. Bony, Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, M. Masson,
M. Pierre-Henri Dumont, M. Bazin, Mme Beauvais, M. Nury, Mme Bazin-Malgras, M. Reda,
M. Saddier, Mme Genevard, M. de Ganay, Mme Dalloz, M. Hetzel, Mme Anthoine,
Mme Ramassamy, Mme Trastour-Isnart et M. Reiss

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« L'office français de la biodiversité est chargé de coordonner la lutte contre le frelon asiatique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La propagation du frelon asiatique est en train de devenir le sujet majeur en terme d'équilibre de la biodiversité. Le constat actuel est celui d'une lutte pour le moment désordonnée contre ce fléau et le présent amendement propose de saisir l'opportunité de la création de cet office pour définir une entité responsable de la coordination de cette lutte.